



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 16 décembre 2020

Communiqué de presse

La préfète de Tarn-et-Garonne va à la rencontre des plus démunis lors de la maraude du SAMU social de la Croix rouge

En période hivernale la vigilance vis-à-vis des plus démunis doit être accrue, c'est pourquoi Mme Chantal Mauchet, préfète de Tarn-et-Garonne, a souhaité dès les premiers jours de sa prise de fonction aller à la rencontre des personnes les plus démunies lors d'une maraude assurée par le SAMU social de la Croix rouge.

Le rôle du SAMU social, toute l'année durant, est de se porter au-devant des personnes à la rue, de favoriser le dialogue, d'apporter une aide matérielle ou un soutien moral et d'orienter les publics vers les structures d'hébergement d'urgence du département.

C'est la 16^{ème} année que la Croix Rouge française de Tarn-et-Garonne assure le SAMU social grâce à une équipe mobile qui, de 19 heures à minuit, effectue une maraude sur la commune de Montauban avec pour mission la distribution de repas, la distribution de collations ou de produits d'hygiène, et la délivrance de vêtements et de couvertures.

Cette maraude se déroule sept jours sur sept en période hivernale (équipe mobile de type Samu social), en règle générale du 1^{er} novembre au 31 mars, et trois soirs par semaine sur sept le reste de l'année.

Le mercredi 16 décembre, la préfète Chantal Mauchet se rendra à 19h30 sur le parking de la salle Eurythmie où chaque soir la Croix-rouge effectue le recensement des personnes orientées par le SIAO vers le centre d'hébergement du Pech Blanc, à Lamothe-Capdeville, avant de les y conduire.

Puis, elle rejoindra le parcours de la maraude, dont le circuit est composé de cinq étapes sur la commune de Montauban : Aussonne, Alexandre 1^{er}, Théâtre de l'Embellie, Église Sainte Thérèse et Gare, à partir de 19h45.

Bilan d'activité de la Croix rouge durant l'hiver (données du 1^{er} novembre 2019 au 31 mars 2020) :

- 152 soirées réalisées.

- 13 à 40 personnes ont été rencontrées quotidiennement. Parmi elles, certaines vivent en squat ou sont hébergées.
- 74 mises au chaud ont été effectuées sur l'ensemble de la période, à Moissac ou Lavilledieu du Temple.
- 2740 repas ont été délivrés, environ 600 vêtements distribués.

L'État, au travers de l'action de la DDCSPP, apporte son soutien financier à la Croix Rouge française aux 3 activités suivantes :

- l'aide alimentaire : 94 024 € ont été attribués en 2020, dont 48 044 € dédiés à l'achat de denrées,
- le Samu social : 85 822 € en 2020,
- depuis le mois d'août 2020, le centre d'hébergement d'urgence de 22 places sur la commune de Lamothe-Capdeville, est ouvert en substitut du recours à l'hôtel, qui ne permettait pas d'assurer un accompagnement satisfaisant des personnes accueillies.